

ÉCONOMIE

Les coopératives, "un outil au service des agriculteurs qui le souhaitent"

ABBEVILLE L'agriculture est un secteur d'activité où les coopératives sont nombreuses, en France comme dans notre région. Exemple avec la Calipso, coopérative céréalière dont le territoire couvre le Vimeu et le Ponthieu, donc l'ouest de la Somme.

À SAVOIR

- Selon la **Coopération agricole des Hauts-de-France** - la fédération du secteur -, on compte 30 coopératives agricoles dans la région.
- Certaines ont des activités dans les régions limitrophes, comme l'Île-de-France ou la Normandie, et, inversement, des coopératives normandes, par exemple, peuvent posséder des silos et compter des adhérents dans notre région.
- On peut citer, pour les céréales, Noriap, Unéal, Calipso, Sana Terra, Agora, Valfrance, etc., mais aussi Tereos pour le sucre, Lact'Union pour le lait, Lin 2000 et Calira pour le lin, etc.
- 18000 agriculteurs sont coopérateurs en Hauts-de-France.
- Les coopératives agricoles emploient 5000 salariés dans notre région.
- En Hauts-de-France, leur chiffre d'affaires global atteint 8 milliards d'euros par an.

DENIS DESBLEDS

Vaste monde que celui des coopératives agricoles... il y a les céréalières, les laitières, les sucrières, les linières, etc. S'il est un secteur où ce modèle économique perdure, c'est bien celui de l'agriculture. « On trouve des coopératives dans les secteurs qui ont connu, historiquement, de grosses difficultés », résume Jean-Charles Denis, directeur général de la Calipso, coopérative céréalière dont le siège social est situé à Abbeville, et qui couvre les secteurs du Vi-



Ce silo, à Gueschart, au nord-est d'Abbeville, est la copropriété des coopératives Calipso et Unéal.

meu et du Ponthieu.

« Dans les années 30, il y a eu deux ou trois années de surproduction », rappelle Jean-Charles Denis. « Et c'est à ce moment-là que les agriculteurs se sont regroupés en coopératives pour mutualiser leurs besoins personnels, comme les silos, le matériel de transport des céréales. Il s'agissait de faire baisser les coûts intermédiaires entre l'agriculteur et les marchés. En résumé, une coopérative permet à ses agriculteurs de mutualiser leurs moyens pour accéder en commun aux marchés, que ce soit en intrants – les engrais et les produits de protection des plantes – ou en débouchés – la vente des cé-

réales. »

« Le but est de fournir à nos adhérents les intrants au meilleur prix possible – donc le plus bas – et faire acheter leurs céréales au meilleur prix possible », continue Jean-Charles Denis. « C'est une logique

économique normale mais pas une logique de profits, car les coopératives redistribuent le résultat aux adhérents, selon leur choix. »

Car l'autre caractéristique des coopératives est la démocratie dans le mode de gouvernance. « Dans

LA CALIPSO EN BREF

La Calipso (Coopérative agricole du littoral Picardie Somme) est née en 2008 du regroupement de coopératives locales de l'ouest de la Somme. Elle est actuellement présidée par Olivier Faict, agriculteur à Ercourt, dans le Vimeu. Jean-Charles Denis est son directeur général. Chiffre d'affaires annuel : 70 millions d'euros. 800 agriculteurs adhérents. 50 salariés, dont 7 conseillers agronomiques. Elle possède 10 silos en propre et en utilise d'autres en copropriété avec d'autres coopératives, comme Unéal.



« Coopérative ne veut pas dire kolkhoze. Les adhérents sont autonomes et gardent leur indépendance. »

Jean-Charles Denis, directeur général

une coopérative, chaque agriculteur adhérent dispose d'une voix, quelle que soit la taille de son exploitation et la production qu'il fournit », complète le directeur général de Calipso. « Les adhérents élisent les administrateurs, la majorité est souveraine et le conseil d'administration prend les décisions ». Le conseil d'administration de Calipso, composé de 20 membres, est élu par les 800 adhérents. « En tant que directeur général, je suis chargé de l'opérationnel, donc j'applique les décisions du conseil d'administration. »

« Attention, coopérative ne veut pas dire kolkhoze (ndlr, exploitation agricole collective dans l'ex-URSS) », prévient Jean-Charles Denis. « Les adhérents sont autonomes et gardent leur indépendance. Par exemple, on n'a pas le droit d'imposer à un coopérateur de nous livrer tout son blé. La coopérative est un outil au service des agriculteurs qui le souhaitent. On est loin du cliché de la coopérative mastodonte qui contrôle tout ce que font les adhérents ». ■

NOUVEAU HORS-SÉRIE



5€,90

IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS

Découvrez 33 producteurs qui produisent dans l'Aisne, l'Oise et la Somme !

En vente chez votre marchand de journaux et sur boutique.courrier-picard.fr

**Courrier
picard**